

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

Diplôme militaire / Diplôme FFME

Dossier à retourner au service formation de la FFME par mail : formation@ffme.fr

Pièces à joindre :

- les **copies des diplômes EMHM** présentés pour obtenir l'équivalence
- une **photocopie du PSC1** ou équivalent (AFPS, SST, ...)
- le cas échéant, **attestation justifiant de 150h d'encadrement**
- les droits de formation d'un **montant de 20 € à régler par virement bancaire**

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade - 75019 PARIS

Domiciliation : Banque Nationale de Paris - La Villette

RIB : 30004 00827 00021629003 42

IBAN : FR76 3000 4008 2700 0216 2900 342

Rappel : vous devez être licencié à la ffme.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Nom :Prénom :Né(e) le : .../.../.....

Adresse :

Téléphone :Portable : E-mail :

Club :

N° de licence FFME (**obligatoire**) :

<i>Diplômes militaire présentés *</i>	<i>Diplômes FFME délivrés en équivalence</i>
*diplômes délivrés par l'Ecole militaire de haute montagne (EMHM)	
Chef d'équipe Haute Montagne (CEHM) été + attestation justifiant de 150 h d'encadrement	Initiateur SAE.
Brevet de qualification techniques Montagne (BQTM) été	Equivalence avec la partie théorique de la formation Initiateur SAE. Stage pratique de 35h à effectuer en unité militaire avec un tuteur répondant aux exigences FFME (licencié et titulaire du brevet FFME requis). A l'issue du stage pratique, une attestation est validée et envoyée par l'officier des sports à la FFME.
Chef de détachement Haute Montagne (CDHM) été + attestation justifiant de 150 h d'encadrement	Initiateur via ferrata et Initiateur escalade.
Moniteur Guide Militaire (MGM) été + attestation justifiant de 150 h d'encadrement	Initiateur via ferrata, moniteur escalade, moniteur escalade grands espaces et équipeur sites sportifs escalade.
Brevet supérieur technique de l'armée de terre (BSTAT) montagne + attestation justifiant de 150 h d'encadrement	Initiateur via ferrata, moniteur escalade, moniteur escalade grands espaces et équipeur sites sportifs escalade.
Instructeur Militaire Escalade (IME)	Initiateur escalade.

Avis et cachet du président de club :

Je soussigné M.....
Président du clubaffilié FFME
certifie que le candidat suscité participe à notre équipe d'encadrement ou,
membre actif de notre club, que celui-ci s'engage à y participer

Signature du candidat :

(faire précéder de la mention "lu et approuvé")